



## DÉLIBÉRATION 2018-19

# SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

#### Objet : Rapport d'activités 2017

Le six juin deux mille dix-huit, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental du Pas-de-Calais à Arras, sur convocation en date du trente et un mai deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

**Présents (12)** : Monsieur Charles BAREGE, Monsieur Christophe COULON, Madame Annie DEFOSSÉ, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickaël HIRAUX, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Madame Maïté MULOT-FRISCOURT, Monsieur Gérard PHILIPPE, Madame Anne VANPEENE

**Excusés (8)** : Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Alain DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON

**Pouvoirs (4)** : Monsieur Nicolas BERTIN à Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE à Monsieur Anthony JOUVENEL, Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Marc GOSSET à Monsieur Luc MONNET

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Le comité syndical,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le rapport d'activité 2017 du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique,

**Considérant** le caractère facultatif du rapport d'activité mais la nécessité pour les collectivités fondatrices, les financeurs, les partenaires et l'ensemble des interlocuteurs du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique d'être informés sur l'activité du Syndicat au cours de l'année passée,

#### DECIDE

D'adopter le rapport d'activités 2017 du Syndicat mixte Nord-Pas de Calais numérique (en annexe de la présente délibération).

Adopté par :

- Voix pour : 16

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Nombre d'élus participant au vote : 16

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON



Transmis au contrôle de légalité le

[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.](#)

**Annexe** : Rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte Ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique